

Nouveau souffle pour le centre-ville

Un Cœur de Ville peut en cacher un autre ! Vous connaissez le projet urbain Cœur de Ville qui métamorphose le site des anciennes casernes en un écoquartier florissant. Mais saviez-vous que Briançon bénéficie aussi d'un programme de redynamisation des centres-villes baptisé « Action Cœur de Ville » ?

Redynamiser le centre-ville de Briançon

En mars 2018, 222 villes moyennes, dont Briançon, ont été retenues pour bénéficier du dispositif gouvernemental « Action Cœur de Ville ». A la clé, un soutien en matière d'ingénierie et de financement pour redonner attractivité et dynamisme aux centres-villes. Pas moins de 5 milliards d'euros vont être débloqués sur 5 ans par les partenaires de l'Etat, Caisse des Dépôts et Consignations, Action Logement et Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Si le programme est national, son pilotage est local. Chaque commune, son intercommunalité et ses partenaires dessinent un projet de territoire autour de 5 axes de travail : améliorer l'habitat des centres-villes ; favoriser un développement économique et commercial équilibré ; développer la mobilité et les connexions ; mettre en valeur l'espace public et le patrimoine ; faciliter l'accès aux équipements publics.

Des actions concrètes et concertées

Fin mai 2018, Briançon a engagé une réflexion sur les actions et les partenaires financiers qu'elle pourrait mobiliser pour revitaliser son centre-ville. Ce dernier s'organise autour de deux polarités, la Cité Vauban et le quartier Sainte-Catherine.

Présidé par Gérard Fromm, un comité de projet fédère les équipes de la Ville et de l'intercommunalité, les services de l'Etat ainsi que des partenaires publics ou privés comme la Caisse des Dépôts, l'ANAH, la Chambre de Commerce et de l'Industrie. Ensemble, ils vont établir un plan d'actions « cousu main », adapté au territoire. L'accent est mis sur l'amélioration de l'habitat, comme l'explique Aurélie Poyau, adjointe à l'urbanisme.

« Une de nos priorités, c'est d'inciter les propriétaires et les bailleurs sociaux à réhabiliter des logements anciens dans la Vieille Ville et dans le quartier Sainte-Catherine. Ils pourraient être accompagnés, par exemple, dans le montage de dossiers de demandes d'aides auprès de l'ANAH ou d'Action Logement. En soutenant la rénovation du parc immobilier ancien, on lui permet de rester dans la course face à l'offre des logements neufs de l'écoquartier Cœur de Ville, très performants sur le plan énergétique. »



Autre axe prioritaire : la lutte contre la vacance commerciale en centre-ville. Orchestré par les collectivités, ce volet économique pourrait se traduire par des actions variées : aide à l'installation d'entreprises, maîtrise des implantations commerciales dans l'écoquartier Cœur de Ville pour rééquilibrer l'offre, mise en œuvre dans la Cité Vauban du projet « Cité des Arts » conçu par Anne Pancaldi et appuyé par plus de 60 socioprofessionnels...

En synergie avec ces opérations phares, d'autres initiatives pourraient rehausser l'attractivité du centre-ville. Exemples ? L'aménagement de parkings publics, la réfection de voiries, l'élaboration d'un schéma de mobilité, l'harmonisation du mobilier commercial, la création de jardins partagés, le développement de la « smart city » menant à une gestion intelligente de l'éclairage public et des déchets....

Côté calendrier, les 1^{ères} études pré-opérationnelles débiteront d'ici la fin de l'année. Suivra ensuite la phase de réalisation des actions qui s'enchaîneront jusqu'en 2025.



« Action Cœur de Ville » permettra de lutter contre l'habitat dégradé et les vitrines vides dans la Cité Vauban comme à Sainte-Catherine.